



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - FAFA

PV Réunion plénière N° 03

Réunion du Lundi 03 février 2025

Lieu : Siège du D. E. F. à 09 h 00

Président : M. Raymond BENOIT.

Membres participants :

Mme Muriel FARCY – MM. Fabrice AUZOUX – Laurent FOLLIN – Jacky FORCHER – Bruno GODARD – Patrick GOSSE – Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER.

Membre absent excusé :

M. Patrick LANCINI.

Invités à la réunion :

M. Michel RAVIART, Président de Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

M. Patrick LEBRET, Ancien Président de la CDTIS

Assistent à la réunion :

Mme Karine PAIS, Coresponsable de pole juridique et réglementaire

M. Pascal LEBRET, Coresponsable de pole juridique et réglementaire

*Les décisions, ci-après, de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** (sauf indication particulière et délai réduit figurant au PV de l'affaire concernée) à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Après que le Président a accueilli les participants, considérant qu'il s'agit de la première réunion de la nouvelle mandature, chacun des membres présents est invité à se présenter. Il ajoute remercier M. Michel RAVIART de sa présence à cette réunion.

En introduction de la séance, Mme Muriel FARCY a présenté le rôle de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives et du FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur)

M. Pascal LEBRET a présenté le règlement intérieur du District de l'Eure et la Charte du DEF que chaque membre a ensuite été invité à signer.

MISSION DE LA COMMISSION

La commission a pour missions, dans le respect des textes qui régissent son domaine d'activité :

- de procéder aux examens des installations sportives (dont éclairage) sur lesquelles se déroulent nos compétitions. (Terrains herbe, synthétiques, Foot 5 et gymnases) au moyen de visites et d'établissement de rapports et de dossiers de classements en lien avec les clubs et les collectivités propriétaires des installations.
- de soumettre ces dossiers pour classement à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives et à la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives.
- d'être force de conseil auprès des clubs et les collectivités pour toutes améliorations, modifications ou créations de leurs installations.
- d'examiner et de suivre tous les dossiers de demande de subventions FAFA.

BUREAU ET COMPOSITION DE LA COMMISSION

Les membres de la commission procèdent à la désignation du bureau de la CDTIS-FAFA pour la nouvelle mandature :

Bureau de la CDTIS-FAFA :

- Président : M. BENOIT Raymond
- Vice-Président : M. FOLLIN Laurent
- Secrétaire : M. FORCHER Jacky
- Membres : Mme Muriel FARCY – MM. Fabrice AUZOUX – Bruno GODARD – Patrick GOSSE – Patrick LANCINI - Olivier PRUVEL – Marc ROUTIER.

M. BENOIT a vivement remercié M. Patrick LEBRET pour son aide et le travail fourni pendant toutes ces années.

La réunion a été clôturée à 10 h, et a été suivie d'une session de formation dispensée par M. Michel RAVIART auprès des membres de la commission et de collègues des commissions régionale et départementales des autres districts normands qui se sont joints à nos travaux.

La prochaine réunion de la CDTIS-FAFA aura lieu le 04 mars à 10 h.

Le Président R. BENOIT

Benoit

Le secrétaire J. FORCHER

Forcher